

01 juil 2011 -16:35

Appartient à Conseil des ministres du 1er juillet 2011

Budget

Le Conseil des Ministres prépare le travail budgétaire du prochain gouvernement

Le Conseil des Ministres prépare le travail budgétaire du prochain gouvernement

Le Conseil des Ministres a approuvé ce 1er juillet deux circulaires budgétaires importantes.

La première prolonge les mesures de discipline et de prudence budgétaires à la suite du vote du budget 2011. Le gouvernement en affaires courantes veut ainsi s'assurer de pouvoir transmettre au futur gouvernement une situation budgétaire parfaitement saine et conforme à l'exécution du budget 2011 approuvé par le Parlement.

La seconde circulaire lance les préparatifs pour le budget 2012. Lorsqu'il sera mis en place, le prochain gouvernement doit pouvoir s'attaquer le plus rapidement possible à l'élaboration du budget 2012. La circulaire vise à établir la photographie la plus précise possible des besoins exprimés par les différents départements de l'administration fédérale. Dès sa mise en place, le prochain gouvernement disposera ainsi de toutes les informations nécessaires pour prendre ses décisions budgétaires. C'est crucial lorsque l'on connaît le défi que représente l'assainissement des finances publiques belges à l'horizon 2015.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>